

**DEVOIR DE MEMOIRE
BESOIN DE MEMOIRE
TRAVAIL DE MEMOIRE**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1192-1193 - JANVIER-FÉVRIER 2007

UNE EXIGENCE DE L'HISTOIRE : LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI



Jean Moulin («Max»)
Fondateur du CNR
Compagnon de la Libération
Assassiné par les nazis.



«Ce sont ceux du maquis, ceux de la Résistance...»

Par **Louis CORTOT**,
Compagnon de la Libération

En 2006, le 18 juin a été institué «Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi».

L'ANACR, qui avait inscrit au fronton de son congrès tenu à Grenoble en novembre 2004 : «DEUX DATES D'HONNEUR DE LA FRANCE, LE 18 JUIN ET 27 MAI», s'est réjouie pleinement de voir ainsi honorée la date commémorative de l'historique «Appel du 18 juin».

Appel qui, refusant la défaite et exhortant à poursuivre la lutte contre l'ennemi, permit à la France de rester, dès l'été 1940, présente parmi les nations combattant le nazisme et, grâce aux sacrifices des Français Libres, de l'Armée d'Italie et de la 1^{ère} Armée française ayant intégré en son sein les unités FFI, de figurer cinq ans plus tard parmi les vainqueurs, le 8 mai 1945.

Appel qui donna aussi naissance en France occupée à des mouvements gaullistes de résistance qu'avec d'autres, et les partis et syndicats clandestins, Jean Moulin unifia, le 27 mai 1943, au sein du Conseil National de la Résistance, rassemblant ainsi, à la demande du Général de Gaulle, l'ensemble des forces de ce que l'Histoire appellera désormais «La Résistance».

Depuis de très nombreuses années, l'ANACR demande aussi que, à la date anniversaire de la création du CNR le 27 mai 1943, une «Journée Nationale de la Résistance» rende chaque année hommage au soulèvement, sur le sol de la France occupée, en nombre chaque mois plus nombreux tout au long de l'Occupation – jusqu'à l'insurrection nationale de l'été 1944 – de Françaises et Français bravant tout à la fois les forces militaires et policières de l'ennemi mais aussi l'appareil répressif du régime félon de Pétain, rendant hommage aux Résistants et Résistantes, rendant hommage à la Résistance.

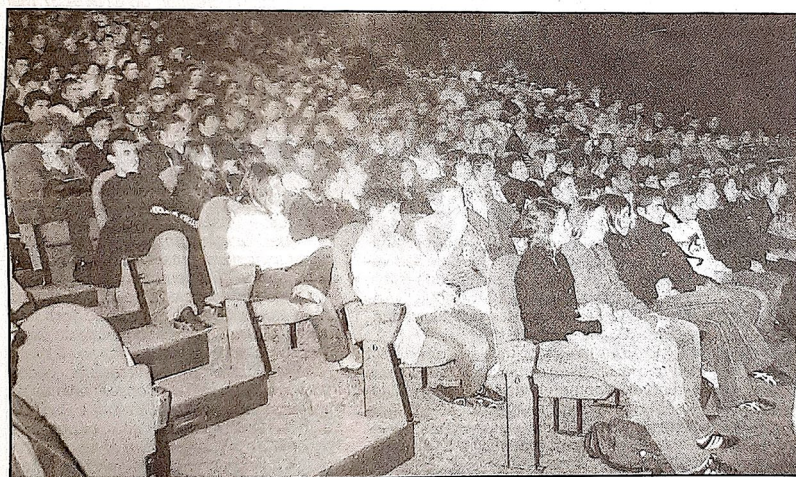
Notre demande – il faut le dire, parce que c'est un constat – a, depuis près de deux décennies, suscité de la part des Pouvoirs Publics – quelle que soit la majorité en charge des Affaires – une succession de réponses dilatoires diverses, s'appuyant hélas sur des réserves – voire pire, l'hostilité – d'Associations que nous aurions pu légitimement penser trouver tout naturellement à nos côtés dans cette bataille pour faire que l'engagement dans la lutte patriotique de centaines de milliers de Résistants et le sacrifice de dizaines de milliers d'entre eux, soient, de manière spécifique, ancrés dans la mémoire nationale et montrés en exemple aux générations présentes et futures, par une «Journée Nationale de la Résistance».

Certaines des réserves émanaient de nos camarades Français Libres. Ils craignaient, alors que le 18 juin n'avait pas ce statut de Journée Nationale, que l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai escamote dans la mémoire leur propre engagement, l'importance de leur combat et de leurs sacrifices, ils pouvaient penser – d'autant que de bonnes âmes suscitaient ou confortaient cette crainte – qu'il y avait un risque de relativisation de la portée historique de l'acte fondateur que fut l'«Appel du 18 juin».

Ces réserves et craintes de nos camarades Français Libres étaient sinon fondées du moins légitimes, et profondément respectables. Nous nous sommes attachés, pour ce qui nous concerne, à lever toute ambiguïté et à dissiper tout malentendu. Et à cet égard, le congrès de l'ANACR à Grenoble en novembre 2004 a été une étape décisive. Loin d'opposer – nous laissons cette aberration à d'autres – le 18 juin et le 27 mai, nous les avons associés dans une même démarche, une même demande mémorielle, parce que l'Histoire a associé ces deux dates que nous avons dit être d'«honneur de la France».

(suite page 2)

TRANSMETTRE LA MEMOIRE AUX JEUNES GENERATIONS



430 collégiens et lycéens d'établissements PUBLICS et PRIVÉS de l'Ardèche, de Montélimar et de Valence ont assisté, le 27 février dernier à Montélimar, à une Conférence témoignage-débat sur «le travail dans l'univers concentrationnaire nazi», autour de Maurice Voutey résistant-déporté, Président-délégué de la FNDIRP, et de Robert Serre, historien drômois ; conférence organisée par les Ami(e)s de la Résistance (ANACR) de la Drôme.

INDIGNATION ET VIGILANCE

Maurice Papon est mort le samedi 17 février 2006, pendant son sommeil, dans une clinique près de Paris. En temps utile, alors que se déroulait son procès en 1998, nous avons dit par une condamnation sans détours ce que nous pensions d'une collaboration avec l'Occupant l'ayant activement associé à la déportation vers les camps de la mort d'enfants, de femmes, d'hommes, de vieillards. Nous avons déploré la clémence du verdict eu égard à la complicité de crimes contre l'humanité retenue à son encontre, et protesté contre sa libération anticipée.

Pour autant, à l'heure de son décès, il n'était pas dans notre intention d'accabler davantage un homme que les familles des victimes de ses actes, tous les démocrates, tous les humanistes et l'histoire jugeront avec plus de sévérité que les magistrats qui le condamnèrent.

Ce qui nous a incités à sortir de cette réserve, c'est le manque de dignité de ceux qui, à l'occasion de cette disparition, ont tenté, à nouveau et sans vergogne, de l'exonérer de son crime, n'hésitant pas de plus, au mépris de la douleur des familles de victimes, à bafouer les décisions de justice.

Ainsi, dans un communiqué publié le 19 février dernier, le Bureau National de l'ANACR a rappelé que le nom de Papon «restera associé à l'une des périodes les plus sombres de notre histoire, celle qui vit notre pays occupé et martyrisé par les nazis, des Français collaborer avec eux, participer aux persécutions raciales contre les Juifs et les Tsiganes ainsi qu'à leur déportation, s'associer avec zèle à la répression contre les Résistants ; Papon, secrétaire général de la Préfecture pétainiste de la Gironde, fut l'un d'entre eux, ce qui lui valut une condamnation pour complicité de crime contre l'humanité, condamnation infamante le privant de la Légion d'Honneur.»

Scandaleuse en effet a été la décision prise par son avocat de placer la Légion d'honneur dont Papon avait été privé sur son corps au moment de l'inhumation, scandaleux ont été les propos du prêtre qui prononça l'oraison funèbre, Michel Lelong, par ailleurs il est vrai auteur en 1996 d'une lettre de soutien au négationniste Garaudy et qui compara Papon... au Christ, «car comme lui injustement condamné» (sic !), stupéfiants ceux d'Olivier de Sarnes, qui assimila «le jugement ayant condamné Maurice Papon [à celui] qui a condamné le capitaine Dreyfus» ; stupéfiants, car Dreyfus fut une victime de l'antisémitisme et Papon un condamné pour participation aux persécutions antisémites. Quant à la commémoration manifestée par Le Pen à l'égard de Papon, elle a été, elle, sans surprise.

«L'A.N.A.C.R., ainsi qu'elle l'a déclaré dans son communiqué du 19 février, s'élève contre toute tentative de réhabiliter Papon ou de relativiser son crime, elle a une pensée profondément émue pour tous ceux qui en furent victimes ainsi que pour leurs familles, elle affirme sa volonté de poursuivre avec constance et vigilance son combat contre le fascisme et le racisme afin que ne se reproduise jamais la tragédie que notre pays et l'Europe ont vécue il y a plus de 60 ans.»

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 et 3 : Une exigence de l'Histoire.
- P. 4 et 5 : Sur quelques points d'histoire.
Fascistes : « Anciens » et « Néo ».
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Les Justes.

UNE EXIGENCE DE L'HISTOIRE : LA JOURNÉE

(suite de la page 1)

En juin 1940, alors même que, en se repliant sur ce qu'on appelait alors l'Empire, la France disposait de forces militaires non négligeables et de ressources précieuses, et que des possibilités existaient de continuer le combat aux côtés de l'Angleterre contre l'agresseur nazi, même en cas d'occupation totale du territoire métropolitain, le Gouvernement, nouvellement dirigé par Pétain, choisit la capitulation de fait baptisée armistice ; armistice qui était en lui-même une trahison et, de toute manière, le premier pas vers cette ignominie que fut la politique de collaboration.

L'HISTORIQUE

« APPEL DU 18 JUIN »

C'est ce constat des possibilités restant à la France de continuer la lutte que fit le Général de Gaulle le 18 juin 1940 lorsqu'il déclara : « La France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. »

« Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale (...) »

« Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. »

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Et la flamme de la résistance française ne s'est pas éteinte, elle brilla dès l'été 1940 en Angleterre où, par le ralliement de militaires ou civils français, présents sur le sol britannique ou qui s'y rendirent, se constituèrent les Forces Françaises Libres, dans lesquelles s'engagèrent aussi des Français de l'étranger, des échappés de France et des territoires coloniaux restés sous le contrôle du régime de Vichy, elle brilla au Tchad, elle brilla à Koufra le 1^{er} mars 1941 lorsque Leclerc y prononça son célèbre serment, elle brilla en mai-juin 1942 à Bir-Hakeim où les troupes commandées par Koenig se couvrirent de gloire, elle brilla au printemps 1944 en Italie à Monte-Cassino avec le Corps Expéditionnaire Français commandé par Juin, elle brilla sur le Front Est, portée par les exploits de l'escadrille Normandie-Niémen, elle brilla avec le commando Kiefer, qui prit part au débarquement du 6 juin, avec la 2^{ème} DB débarquée le 1^{er} août 1944 et qui, après de durs combats en Normandie, apporta trois semaines plus tard un concours précieux à la libération de Paris, elle brilla avec l'Armée commandée par de Lattre débarquant en Provence le 15 août 1944.

Mais, il serait réducteur de ne voir dans l'« Appel du 18 juin » que sa dimension militaire, il fut aussi et surtout l'affirmation essentielle, aux côtés et parfois face à nos alliés, de la permanence – au-delà des reniements et de l'aviilissement vichystes – de la « France éternelle », pour reprendre ces termes du magnifique discours que prononça le Général de Gaulle le 25 août 1944 dans Paris « libéré, libéré par lui-même, libéré par son peuple, avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. »

C'est dire que l'A.N.A.C.R. ne pouvait avoir la moindre réticence à l'égard du 18 juin, qu'il était impensable que nous puissions en avoir une.

C'est pourquoi, tout naturellement, lorsque son Président-délégué – qui est, rappelons-le à ceux qui l'oublient, le Secrétaire-général adjoint du Conseil National de la Résistance, seul organisme ayant représenté dans sa diversité l'ensemble de la Résistance rassemblée dans la lutte de Libération – et le Secrétaire gé-

néral de la Fondation de la France Libre, porteuse aujourd'hui de la mémoire des exploits et sacrifices de nos camarades Français libres, ont évoqué ensemble l'instauration du 18 juin comme Journée Nationale, ils ont d'emblée décidé d'en appuyer conjointement la demande, et se sont rapidement accordés sur une définition respectueuse de la réalité historique, définition qui a reçu l'agrément des plus hautes autorités de l'Etat.

Et nous pouvons assurer nos Camarades Français Libres que nous serons toujours à leurs côtés pour que soit soulignée cette portée historique pour la France de l'« Appel du 18 juin », pour que ne soient pas oubliés ou relativisés leurs combats et sacrifices.

SUR LE SOL DE FRANCE, LA LUTTE CONTRE L'OCCUPATION NAZIE

Pour la même raison, parce que c'est l'honneur de notre peuple, parce que ces pages de gloire de la France ont été écrites avec le sang de dizaines de milliers de femmes et d'hommes arrêtés, torturés, fusillés, déportés par les nazis avec le concours de l'appareil pénalement de répression, parce que des centaines de milliers d'autres ont alors risqué leur vie pour la liberté de notre pays et celle de son peuple, parce que souvent leurs proches se trouvaient par là même être la cible de la répression ou mis en danger, nous ne saurions accepter non plus que ce combat et ces sacrifices soient oubliés et escamotés, que leur portée soit minimisée.

Et parce qu'aussi la réalité historique a indissolublement lié les deux dates du 18 juin et du 27 mai, dont l'association permit au Général de Gaulle, non pas seulement en tant que Chef de la France Libre mais en tant que celui du Gouvernement Provisoire de la République Française, de prononcer ces paroles éloquentes dans Paris libéré que nous avons citées.

L'association de ces deux dates résultait tout à la fois de la réalité du combat sur le sol national contre l'occupant et ses complices, de la lucide prise en compte de cette réalité par le Général de Gaulle d'où découlait la mission qu'il confia à Jean Moulin, et du choix décisif fait par la Résistance, rassemblée dans toutes ses composantes le 27 mai 1943, de se placer sous l'autorité du Général de Gaulle.

La résistance à l'envahisseur sur le sol national de civils patriotes et antifascistes avait commencé quasiment aux premières heures de l'invasion et de l'occupation nazie, dès la publication, le 10 mai 1940, d'une « Ordonnance... du Commandant en Chef » de la Wehrmacht (« *Verordnung... der Oberbefehlshaber des Heeres* ») annonçant – par voie d'affiche bilingue – « l'introduction du droit pénal allemand et des prescriptions pénales dans les territoires occupés de la France », « droit » pénal réprimant notamment la liberté de la presse, l'écoute de postes de radio hostiles à l'Allemagne, les actes hostiles, etc.

Et les conséquences répressives de la mise en place de cette législation nazie vont se faire sentir dès les premiers jours et les premières semaines de l'occupation d'une partie grandissante du territoire national, face à la résistance à l'envahisseur de civils français qui prêtent parfois main forte aux soldats français, qui leur permettent d'échapper à la captivité, voire qui prennent part eux-mêmes à la lutte ou sabotent les lignes de communication de l'ennemi.

Le 12 mai 1940, Eugène Andrieux, un cultivateur de Machault (Ardennes), abat un aviateur allemand sauté en parachute, ce qui lui vaudra d'être fusillé un an plus tard. Le 23 mai 1940, à Etrun (Pas-de-Calais), en représailles – selon l'envahisseur – de la mise à mal de deux soldats allemands par la population, 23 civils sont exécutés et leurs corps brûlés au Pont de Gy, 5 autres dont deux femmes, Florentine Lemaître et Elodie Ysard, le sont devant le n°22 de l'actuelle rue François-Lemaître, qui porte le nom d'une des victimes. Le 28 mai, 80 civils sont fusillés à Oignies (Pas-de-Calais) en représailles de la participation des habitants de la cité à la défense héroïque sur le pont de la Batterie.

Arrivés en Région parisienne, les Allemands, accusant la population civile de Villepinte d'avoir participé aux combats leur ayant coûté 9 tués, fusillèrent 10 otages le 14 juin au matin près du bois Saint-Denis avant d'en exécuter 4 autres peu après, la coupure dans la nuit du 14 au 15 juin à Saint-Denis d'un câble téléphonique de la Wehrmacht entraînant la prise en otages de 30 civils par les Allemands, qui informèrent que tout nouveau sabotage sera puni de mort et qu'il entraînera l'exécution des otages, à Tremblay-lès-Gonesse, le 14 juin, 14 otages civils sont fusillés...

Emblématique de cet esprit de résistance et passé à l'Histoire, fut, le 17 juin 1940, le refus du Préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, de déferer aux exigences allemandes lui enjoignant de signer un document accusant faussement des soldats sénégalais de l'Armée française de massacre de civils, refus le conduisant à tenter de se suicider dans la nuit du 17 au 18 juin afin de ne pas risquer de céder à l'accentuation de la brutalité physique déjà employée à son égard. Hospitalisé dans un état grave, Jean Moulin ne put, comme la plupart des Français, entendre l'Appel que lança le 18 juin depuis Londres le Général de Gaulle.

C'est qu'en juin 1940, dans la France de l'exode sur les routes conduisant vers le Sud et alors que le transistor n'existait pas, l'« Appel du 18 juin » ne pouvait être que peu entendu, n'étant de plus diffusé que sur les seules ondes de la BBC, peu écoutée alors. Toutefois, quelques journaux du sud non envahi de la France – tel le *Petit Marseillais* – le publièrent le lendemain ou en firent un écho, mais d'évidence aucun lecteur ne pouvait alors en mesurer toute la portée historique.

UNE NAISSANCE PLURIELLE

Si certaines des premières structures clandestines de résistance en formation vont se référer dès la fin de l'été 1940 à l'« Appel du 18 juin », d'autres, naissant notamment par le passage forcé à la clandestinité de nombreuses structures politiques, syndicales ou associatives interdites et pourchassées par l'occupant et le régime de Vichy, ou bien encore – nous l'avons vu – de la révolte personnelle, dès le début de l'Occupation, de patriotes, démocrates et républicains face à l'assassinat de la République, à la profanation de la Patrie, à la négation de ses valeurs, à la trahison ou veulerie des élites, puisent dans d'autres sources que l'« Appel du 18 juin » les raisons de leur engagement dans la lutte.

Prétendre le contraire procéderait d'une falsification de l'histoire, qui de plus rendrait incompréhensible l'action insalubre de recensement puis de rassemblement des forces éparses de la Résistance que commença, dès fin 1940-début 1941, Jean Moulin, les efforts – qu'après être allé à Londres en septembre 1941 pour en souligner au Général de Gaulle la nécessité – il poursuivit dans ce sens durant deux ans, ainsi que la mission que – lors de son second voyage en Angleterre – lui confia le Général de Gaulle en sa maison d'Hampstead le 21 février 1943 : « à Moulin, qui avait longuement préparé les voies, je prescrivis – écrit le Général dans le 2^{ème} tome de ses « Mémoires » – de fonder sans plus attendre le Conseil National de la Résistance, où siègeraient les représentants de tous les mouvements de la Résistance, de tous les partis et des deux centrales syndicales. L'ordre de mission que je lui donnai réglait cette composition, définissait le rôle du Conseil et précisait la nature des rapports qui le liaient au Comité National... »

Ce ne fut pas sans mal que Jean Moulin put mener à bien cette mission que lui avait confié le Général de Gaulle. Car non seulement certains secteurs de la Résistance n'étaient pas gaullistes mais – disons-le, car c'est la vérité historique – certains étaient même antigauillistes. Et, contrairement à ce pourraient amener à penser certains schémas simplistes, ils se situaient plus dans les sensibilités de droite que dans celles de gauche. Précisément, ils n'acceptaient pas la prise en compte réaliste par le général de Gaulle de la part prise dans la Résistance par les syndicats, par les partis politiques clandestins qui recouvraient tout le spectre politique de la Gauche à la Droite en pas-

sant par le Centre, même si les plus importants étaient les partis communiste et socialiste ; or l'unité nationale de la Résistance, pour être complète donc réelle, ne pouvait se faire sans les syndicats et partis politiques résistants.

Si la constitution le 27 mai 1943 du Conseil National de la Résistance, rassemblant les mouvements, les syndicats et partis de la Résistance, et dont le premier acte fut de se placer sous l'autorité du chef de la France Libre, se fit selon le vœu du Général de Gaulle, elle se fit aussi – de fait – contre celui de ces secteurs antigauillistes de la Résistance ; même si ces derniers furent contraints – en traînant les pieds – de s'y rallier, tant par l'aspiration à l'unité des Résistants que par la logique même découlant des nécessités nées de l'intensification du combat avec l'ennemi.

Et ce n'est qu'à partir du 27 mai 1943 que l'on pourra désormais parler non plus seulement des mouvements ou réseaux de résistance, mais tout simplement de « la Résistance », selon l'expression du général de Gaulle citée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, ancien secrétaire du Comité de Propagande de la France Libre, dont il est devenu l'historien reconnu, dans l'article qu'il consacre à « La France libre, la Résistance et la France » dans le « Dictionnaire historique de la Résistance », publié en avril 2006 avec le concours de la Fondation de la Résistance.

Ce n'est aussi qu'à partir du 27 mai 1943 que le Général de Gaulle pourra sans conteste se réclamer de l'appui de la Résistance sur le sol de France, ce qui sera pour lui un atout décisif face à Giraud, dont le néo-pétainisme et la docilité à leur égard trouvaient grâce auprès de nos alliés anglo-américains.

« Le télégramme de Jean Moulin me confirmant la création du CNR le 27 mai et publié par les radios américaines, britanniques et des Français libres, produisit – écrivit dans ses « Mémoires » le Général de Gaulle – un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi, et surtout, parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grandissante et assurée, couvrait, soudait le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement. »

On ne peut donc qu'être d'accord avec Jean-Louis Crémieux-Brilhac lorsqu'il écrit : « Après l'occupation totale du pays, Moulin parachève son œuvre en fédérant l'ensemble des formations résistances des deux zones au sein du Conseil National de la Résistance (CNR) qui, réuni à Paris, le 27 mai 1943, reconnaît l'autorité politique du chef de la France Libre et lui apporte, grâce à l'onction de la Nation résistante, à la fois une forme de légitimité et un espoir accru de présider à la Libération » (op. cit. ; pp. 16 et 17).

LA PORTEE HISTORIQUE DU 27 MAI 1943

En se plaçant lors de sa constitution le 27 mai 1943 sous l'autorité du Comité National Français et de son chef, le Général de Gaulle, le CNR permit ainsi au Général d'affirmer sa représentativité de l'ensemble des Français combattant l'ennemi et ses complices sur le sol national et partout dans le monde. En même temps qu'était assurée par là la conjonction des forces de la Résistance Intérieure avec celles de la France Libre.

Mais la portée du 27 mai 1943 a aussi d'autres aspects non moins importants : ainsi la création du CNR entraîna celle le 29 décembre 1943 des Forces Françaises de l'Intérieur rassemblant les forces armées des différents mouvements (FTP, AS...), ce qui fut un atout précieux au moment de l'insurrection nationale et permit, entre le 6 juin 1944 et le 1^{er} août 1944, avant même le débarquement de la 2^{ème} DB, une participation militaire significative de Français sur le sol de la France au combat en appui aux forces alliées débarquées en Normandie.

De même, la création du CNR le 27 mai 1943 conduisit, dès la fin 1943, à la mise en place sous son autorité de comités locaux et départementaux de la Libé-

NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

ration qui remplacèrent les autorités de Vichy, au fur à mesure de la libération des villes et départements, et qui, là encore en reconnaissant l'autorité du Gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle, permirent de faire échec aux velléités anglo-américaines bien concrètes de mise en place d'une administration militaire alliée, l'AMGOT, et d'affirmer ainsi la souveraineté française sur les régions libérées.

La création du CNR le 27 mai 1943, en plaçant - dans la prise en compte de sa diversité - l'ensemble de la Résistance intérieure sous l'autorité du CFLN puis du GPFF, écarta aussi tout risque d'une coupure entre les deux composantes - intérieure et extérieure - de la France combattante, coupure qui, dans d'autres pays - telle la Grèce - déboucha sur des affrontements dramatiques.

C'est dire que l'importance que nous attachons à la création du CNR le 27 mai 1943 n'a rien de subjectif, mais au contraire découle de l'Histoire qui a fait de cette date une date d'honneur de la France, et la seule à pouvoir symboliser ce grand moment de notre histoire que fut - sur le sol occupé de notre pays - la Résistance.

C'est d'ailleurs tout naturellement la date du 27 mai que choisit la Fondation de la Résistance lorsqu'elle décida de raviver annuellement la Flamme sur la Tombe du Soldat inconnu. Décision que nous avons saluée, cérémonie à laquelle participent chaque année en nombre les Comités ANACR d'Ile-de-France.

Et rappelons ces propos de Monsieur le Président de la République lors de l'hommage solennel rendu au nom de la Nation le 27 mai 2003 dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel National des Invalides au Conseil National de la Résistance, pour le 60^{ème} anniversaire de sa création :

"Il n'était pas simple de réunir autour de la même table toutes les sensibilités, toute la diversité de la Résistance, de faire taire les divergences, les rivalités de personnes ou d'opinion. C'est la mission essentielle que le Général de Gaulle a confiée à Jean Moulin : unifier la Résistance, qui n'est encore que ce «désordre de courage» qu'évoquera, vingt ans plus tard, André Malraux. Il s'agit, comme le dit Jean Moulin lui-même, de constituer «ces troupes, prêtes aux sacrifices mais éparpillées et anarchiques, en une armée cohérente».

"Inlassablement, Jean Moulin s'y est employé, avec autorité et patience. Cette première réunion est le fruit d'un an et demi d'âpres négociations, pour convaincre chaque chef, chaque mouvement, de la nécessité de faire front commun. Ce 27 mai vient couronner les efforts de celui qui a été décrit par André Malraux comme le «Carnot de la Résistance».

"Désormais, les Alliés vont pouvoir s'appuyer sur cette armée de l'intérieur, cette «Armée des Ombres». Désormais, grâce à l'unification de la Résistance, c'est la France combattante qui trouve sa pleine légitimité. C'est pourquoi la réunion du 27 mai, qui aura des conséquences opérationnelles majeures, a aussi une dimension éminemment politique. «J'en fus, à l'instant même, plus fort», écrira le Général de Gaulle dans ses Mémoires, parce qu'il savait que la liberté et la souveraineté futures de la France dépendaient aussi de sa capacité à se libérer elle-même.»

RETICENCES INCOMPREHENSIBLES

Nous avons dit que nous comprenions les craintes de nos camarades Français Libres et, ainsi que nous l'avons souligné précédemment, nous nous sommes attachés à lever toute ambiguïté ou malentendu par notre appui sans réserves à leur souhait de voir le 18 juin instaurée Journée Nationale. Ce qui a été obtenu, à leur grande satisfaction comme à la nôtre, et qui met fin à toute fausse concurrence quant à la date de la Journée Nationale de la Résistance.

Par contre, nous ne comprenons pas les réticences qui se sont exprimées dans certaines associations de Résistants quant à l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, sauf à y voir la persistance, plus de 60 ans après - au-delà d'affirmations de «gaullisme» plus rituelles que sincères - de l'hostilité

exprimée par certains à la démarche de rassemblement et d'unité nationale qu'eut Général de Gaulle lorsqu'il confia à Jean Moulin la mission de créer le CNR dans sa configuration historique.

Et nous avons pu lire ici ou là, notamment dans des comptes rendus de congrès ou assises diverses, que, pour certains intervenants - hélas non démentis loin s'en faut par la tribune -, le 27 mai n'aurait été que le moment où l'on aurait introduit les partis politiques dans la Résistance ! Comme si ils n'y étaient pas déjà pleinement présents ! Et quelle pauvreté de compréhension d'un événement historique dont la grandeur manifestement dépasse ceux qui avancent cet «argument» ! L'on peut d'ailleurs se demander dans quel endroit reculé de France s'est déroulée l'action de Résistance de ceux qui font ce type de remarque, car manifestement ils n'ont ni vu ni lu sur les murs de la France martyrisée ces sinistres affiches bilingues «*Avis / Bekanntmachung*», sur lesquelles l'occupant nazi ne manquait pas de mentionner l'appartenance politique de nombre des héros qu'il allait ou avait fait fusiller.

De plus, la persistance de cette hostilité à la démarche de rassemblement du Général de Gaulle est telle que, dans leur volonté d'opposer pseudo-habilement le 18 juin au 27 mai, pour empêcher à tout prix l'instauration de la Journée Nationale de la Résistance à cette dernière date, certains n'ont pas hésité non seulement à altérer le sens de l'«Appel du 18 juin» mais même à en modifier la lettre.

Ainsi, nous avons cité au début de notre propos la phrase célèbre de l'«Appel du 18 juin» : *«Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas»*. Et nous en avons souligné la signification et la portée historique, en en rappelant la concrétisation sur tous les fronts où les forces alliées s'opposaient à l'Allemagne, à l'Italie et au Japon, ainsi que son rôle essentiel dans le maintien de la souveraineté française parmi les Nations alliées.

Mais, dans le texte initial de l'«Appel» publié à Londres, dans les «*Mémoires*» du Général de Gaulle, dans les publications de la Fondation Charles de Gaulle, dans celles de la Fondation de la France Libre, où cette phrase est reproduite, le mot «résistance» - chacun peut le vérifier - est écrit avec un «r» minuscule, tout simplement parce que le Général de Gaulle ne pouvait d'évidence faire référence le 18 juin 1940 à ce phénomène majeur de notre Histoire - la Résistance - avec un «R» majuscule - laquelle ne se développa qu'ultérieurement, sur le sol national et

dans des formes plurielles jusqu'au 27 mai 1943 qui vit son unification ; et tel n'était d'ailleurs pas le propos du Général de Gaulle, qu'il précisa le 22 juin dans son second «Appel», développant celui du 18 juin et dans lequel il s'adresse explicitement - l'expression y est - aux «Français libres», c'est-à-dire à ceux ne subissant pas le joug de l'envahisseur ou de ceux qui avaient capitulé devant lui, à ces Français libres qu'il appelle - citons le - à «continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront».

Or ceux qui ont tenté d'opposer le 18 juin au 27 mai, dans leur volonté de faire dire à l'historique «Appel du 18 juin» autre chose qu'il ne dit - comme si sa grandeur historique avait besoin de cette manipulation ! -, n'ont fréquemment pas hésité à en «corriger» le texte sacré, en introduisant subrepticement dans leurs écrits le citant une majuscule là où il n'y en a pas, où il ne pouvait y en avoir !

Il en est même qui, poussés par leur hostilité à ce que soit instaurée une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, sont allés jusqu'à se rallier à l'idée d'une «Journée unique du Souvenir». Laquelle ferait disparaître la dimension antifasciste, humaniste et démocratique du combat que menèrent les Alliés et avec eux les Résistants contre la barbarie des fascismes allemand, italien et japonais, et jetterait l'oubli sur la grandeur du sacrifice des Résistants tombés pour la Liberté de la France et de son peuple.

LA REALITE DE L'HISTOIRE ET LE BESOIN DE MEMOIRE L'EXIGENT !

Nous le disons solennellement, parce que comptant encore dans nos rangs près de 12 000 Résistants issus de tous les mouvements, réseaux formations et maquis de la Résistance ainsi que la France Libre, de toutes croyances et opinions démocratiques contemporaines - un pluralisme assumé qui nous interdit toute dérive politicienne -, nous n'acceptons pas, nous n'accepterons aucune révision de la réalité historique, à partir de préjugés ou rancœurs fondamentalement et petitement d'ordre politicien, au préjudice de la mémoire du combat des Résistants et des Résistantes, et ce afin de tenter d'opposer le 18 juin au 27 mai, ces deux dates d'honneur que l'Histoire a unies.

«Minorer aujourd'hui le rôle de la France Libre ou celui de la Résistance, a fortiori les opposer n'aurait plus de sens. Les mérites de la Résistance française sont éclatants. Et la France Libre lui a peut-être dû sa survie en 1942-1943.» (Jean-Louis Crémieux-Brilhac, op. cit., p. 20)

Nous ne quèrions pas l'instaura-

tion d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, le sacrifice de dizaines de milliers de Résistants et de Résistantes, la réalité de l'Histoire et le besoin de mémoire l'exigent ! Et nous ne sommes que les porteurs de cette exigence qui nous dépasse tous.

D'autres Associations du monde Combattant, de la Déportation et de la Résistance, l'UFAC elle-même, se sont avec nous prononcées en ce sens. Plus de 200 parlementaires de tous les Groupes - sans exception - de l'Assemblée Nationale et du Sénat, sollicités par les «Amis» de la Résistance (ANACR), ont déjà apporté leur appui à notre demande, plusieurs Conseils Régionaux et une quinzaine de Conseils généraux ainsi que plusieurs centaines de Conseils municipaux ont adopté des vœux en faveur de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai ; de très nombreuses collectivités locales et territoriales ont, sans attendre son instauration officielle, décidé de la célébrer chaque année.

Et nous le disons tout aussi solennellement, nous ne cesserons de demander l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et ce jusqu'à ce qu'enfin, officiellement, elle honore en premier lieu nos camarades tombés dans la lutte pour la Libération de la France et la liberté de notre peuple. Journée non fériée, non chômée, moment privilégié de la transmission aux jeunes générations des valeurs et de la mémoire des combats de la Résistance, notamment par des exposés ce jour-là - ou lors du jour ouvré le plus proche - dans les établissements scolaires.

Cette année 2007 doit être celle durant laquelle l'instauration de la Journée Nationale de la Résistance sera décidée, car rien de digne et justifiable ne peut s'opposer à son instauration.

Avec la «Journée Nationale de la Déportation», le dernier dimanche d'avril, avec la «Journée Nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi», le 18 juin, la «Journée Nationale de la Résistance», le 27 mai, serait - sera - ainsi partie prenante d'un ensemble mémoriel dédié à celles et ceux qui, sur le sol national occupé, sur tous les fronts de la lutte contre le nazisme et le fascisme à travers le monde, et jusque dans les bagnes de l'ennemi, ont lutté, ont souffert et sont tombés pour la Libération de la France et la Liberté de son peuple.

L. C.

DROITS DES RESISTANTS

Dans le numéro de mai-juin 2006 du *Journal de la Résistance*, nous avons évoqué les démarches entreprises par Louise B. afin d'être reconnue pour ce qu'elle fut : une Résistante !

Ses efforts pour la justice et l'équité viennent enfin d'aboutir : elle a obtenu le titre d'Interné-Résistant, alors qu'elle ne possédait jusqu'à la dernière décision administrative que le titre d'Interné Politique.

La différence entre les deux titres est importante, d'abord au point de vue moral ; la cause reconnue de l'arrestation et de l'internement est un acte caractérisé de résistance ; ensuite, cette reconnaissance donne droit à la carte de Combattant Volontaire de la Résistance et à la Carte du Combattant, avec les décorations que ces titres comportent et le bénéfice de la Retraite du Combattant.

On peut, certes, regretter que l'intéressée ait dû attendre... soixante-quatre ans après son arrestation pour être reconnue résistante, alors que sa camarade de combat, arrêtée au même instant pour la même activité avait obtenu les cartes de Déporté-Résistant, de CVR et de Combattant voici un demi-siècle.

Mais, il est réconfortant de voir que

le bon droit triomphe, fût-ce tardivement.

Cela confirme le bien-fondé de la résolution sur les droits des Résistants, adoptée au congrès national de l'ANACR à Limoges, disant notamment :

« Plus de soixante ans après la victoire sur le nazisme à laquelle la Résistance française a efficacement contribué, la juste reconnaissance des services accomplis pour la libération du pays est toujours une question d'actualité. »

L'UFAC, qui rassemble 44 associations nationales d'Anciens combattants, a, lors de son assemblée Générale des 10 et 11 octobre 2006, voté une motion dans laquelle elle : *« constate de nombreuses injustices concernant la reconnaissance des services accomplis dans les combats libérateurs subsistant encore 62 ans après la Libération, »*

- renouvelle avec force sa demande d'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance (C.V.R.) aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance,

- demande que tous les titulaires de la Carte de Combattant Volontaire de la

Résistance ou de combattant au titre de la Résistance obtiennent la reconnaissance de leur qualité de combattant volontaire par l'attribution de la Croix de combattant Volontaire et que toutes les personnes ayant prouvé leur participation à la Résistance mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution de la Carte du Combattant ou de la carte C.V.R., reçoivent un diplôme spécifique de reconnaissance, - considère que la reconnaissance équitable des services accomplis dans la Résistance et la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de Mémoire, du respect de la vérité historique et du développement de l'esprit civique... »

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais l'exemple de Louise B. montre que la persévérance peut n'être pas vaine et qu'en s'appuyant sur la réalité des faits et en veillant à une application juste des textes en vigueur⁽¹⁾ il est possible d'obtenir gain de cause.

(1) L'article L. 291 du Code des Pensions militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre indique que « les déportés et internés politiques ou leurs ayants cause... peuvent opter pour le statut des déportés et internés de la résistance s'ils remplissent les conditions prévues par le statut... »

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ILLE-ET-VILAINE

L'Assemblée générale du comité ANACR d'Ille-et-Vilaine s'est tenue le 15 septembre dernier à Laille en présence de 75 personnes.

Après qu'il ait demandé une minute de silence à la mémoire des camarades disparus, le président Guy Faisant donna la parole au secrétaire Roger Dodin pour le rapport d'activités.

Ainsi, rappela-t-il, le 18 janvier 2006, le Président du Conseil Général, Jean-Louis Tourenne, a reçu une délégation formée par Guy Faisant, Roger Dodin et Renée Thouanel, ce qui permit d'échanger sur les objectifs de l'Association et son souhait de transmettre la mémoire aux plus jeunes. L'ANACR a aussi participé le 13 avril à la correction des devoirs du Concours scolaire de la Résistance, le 24 mai à la remise des prix dans la salle de réunion du Conseil Général, le 28 août à la cérémonie au Panthéon et à la réception à la préfecture par le nouveau préfet. Tout au long de l'année, expositions et conférences ont eu lieu dans les écoles et les collèges...

L'approbation à l'unanimité du rapport d'activités fut suivie par la lecture du rapport financier par le trésorier André Le Chanu, rapport financier voté lui aussi à l'unanimité après que le quitus ait été donné au trésorier par les Commissaires aux comptes.

Dans la perspective du congrès de Limoges, un débat s'instaura qui traduisit le souci que soit préservée la différence entre Résistants et Amis(e)s de la Résistance, tout en accordant la carte d'adhérent(e) aux épouses et veuves des Résistants disparus.

Le congrès adopta un vœu pour l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, condamna les poursuites entamées contre la SNCF pour le transport de déportés, s'inquiéta de la situation de guerre au Proche-Orient, du respect des droits de l'Homme à Guantanamo.

Le Bureau fut réélu, avec comme Président Guy Faisant, vice-présidents Maurice Lelièvre et Léa Charpentier-Le Pen, secrétaire Roger Dodin, secrétaire-adjointe Renée Thouanel, trésorier André Le Chanu, trésorière adjointe Maryvonne Legaret et membres Yvonne Le Bars et Marie Bodenau.

LOT-ET-GARONNE

Le 4 août 1944, deux chasseurs-bombardiers de la R.A.F. attaquent un train de munitions allemand circulant entre Port-Sainte-Marie et Agen.

L'explosion d'un des wagons est telle que des éclats atteignent un des appareils qui s'écrase près de Limon, sur la commune de Feugarolles. Le pilote, blessé, sera sauvé par la population et la Résistance locale. Après les soins que nécessitait son état, il fut dirigé par la Résistance vers le PC du colonel Hilaire, chef S.O.E., en vue de son rapatriement. Harold Jack Ayliffe, le navigateur, périt dans son appareil disloqué.

Le 6 août 2006 a eu lieu une cérémonie rassemblant autour de la famille de Jack, venue spécialement d'Angleterre, les représentants des autorités civiles et militaires, les associations d'Anciens de la R.A.F. et de très nombreux habitants de Feugarolles et des communes environnantes.

Après un dépôt de gerbes au cimetière sur la tombe du soldat anglais, l'assistance s'est rendue en cortège jusque devant la stèle où, après avoir écouté le *Chant des partisans*, les jeunes du collège, lauréats du Prix de la Résistance, ont déposé 3 bouquets d'œillet au pied de la stèle.

Des gerbes furent déposées par l'ANACR, les Amis(e)s de la Résistance, le Conseil Général, la municipalité et le député.

Tout à tour, Paul Limouzi, au nom de l'ANACR, Brigitte Moréno, pour les Amis(e)s de la Résistance (ANACR), André Tournon, pour le Conseil Général, le représentant de la R.A.F. et le député Dionis du Séjour, prononcèrent une allocution, toutes exaltant la fraternité d'armes unissant nos amis britanniques aux combattants français. Paul Limouzi souligna l'aide précieuse que furent pour les Résistants les parachutistes d'armes et d'équipements, même n'étant pas à la hauteur des besoins.

Didier Massias, maire de Feugarolles et « Ami de la Résistance », clôtura la cérémonie.

STAGE NATIONAL

Lors du prochain week-end de l'Ascension, les 18, 19 et 20 mai, se tiendra à Saint-Denis le 4^e Stage National de Formation des « Amis(e)s ». Pensez-y !

FINISTERE

Le 3 septembre dernier s'est tenue, à l'invitation du comité départemental ANACR du Finistère et du groupe départemental du Finistère des Amis(e)s de la Résistance (ANACR), récemment constitué, une cérémonie commémorant la prise du Menez-Hom par les Combattants de la Résistance.

A 10 heures, à la côte 330, comme en ce jour du 1^{er} septembre 1944, Henri Birrien, combattant F.T.P.-F.F.I. du 1^{er} bataillon « Normandie » commandé par le lieutenant Bernard, planta le drapeau tricolore ; l'émotion se lisait sur les visages, malgré le brouillard tenace enveloppant l'assemblée. Ce combat marquera la fin des hostilités.

A 11 heures, sur la place du village de Sainte-Marine, située sur la commune de Plomodiern, autour du monument érigé à la gloire de la Résistance dans le Finistère, se succédèrent dépôts de gerbes et discours.

Prîrent la parole Eugène Littoux, secrétaire départemental de l'ANACR, Anne Friant-Mendès, présidente du groupe départemental du Finistère des « Amis(e)s » de la Résistance.

Un temps oubliée, cette cérémonie a été ravivée grâce à la pugnacité et la volonté de certains. Elle retrouve ainsi aujourd'hui sa place et la lutte des combattants du Menez-Hom la reconnaissance qu'elle mérite. Prenons en pour preuve la présence des élus, des politiques, du chef de cabinet du Préfet ainsi qu'un détachement de l'école de gendarmerie de Châteaulin.

COTE-D'OR

L'Assemblée générale du Comité départemental ANACR de Côte-d'Or s'est tenue le 25 novembre dernier au Centre de rencontres internationales et de séjour de Dijon, avec la participation de Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Président national de l'ANACR, et en présence de Mme Tardivon, responsable départementale de l'ONAC, des représentants de la FNDIRP et de l'ANACR.

Les rapports moral et d'activités, présentés successivement par Paulette Asmus et Jean David, furent adoptés à l'unanimité, de même que le rapport financier du trésorier Albert Meney, à qui quitus fut donné pour sa gestion financière.

Mme Tardivon fit une intervention fort appréciée puis Gilles Hennequin, « Ami » et historien de la Résistance en Côte-d'Or, fit une brillante synthèse de la spécificité de la Résistance cote-d'orient (« Passeurs », « Cheminots », « Maquis »). Louis Cortot rappela les enjeux de la Mémoire et développa les orientations proposées pour le Congrès National de Limoges d'octobre 2006, en premier lieu ce qu'impliquent les modifications statutaires.

Un remerciement tout particulier à été adressé à la municipalité de Dijon qui, lors d'une cérémonie émouvante à l'Hôtel-de-Ville, a remis ; par les soins de Mme Françoise Tenenbaum, adjointe au maire, la Médaille d'Honneur de la Ville à Louis Cortot.

Enfin, le Bureau a été reconduit avec comme présidente Paulette Asmus, pour secrétaire Jean David, pour trésorier Albert Meney, et comme membres Patrick Mony (porte-drapeau) et Daniel Mas.

HERAULT

Le 23 septembre à Prémian, un hommage – ainsi que nous l'avons évoqué brièvement précédemment – a été organisé au maquis Jean-Grandel par les Associations patriotiques, d'Anciens Combattants et Résistants (ANACR, ARAC, FNDIRP, ANCAC, Amis de la Résistance).

Précédés de 16 drapeaux, une foule nombreuse s'est rendue à 11 h au Monument aux Morts où des gerbes furent déposées par Mme Paulette Charles, au nom du Conseil Régional, par M. Arcas en ceux du Conseil Général et de l'agglomération, par M. Tarbouriech, de l'Amicale des élus locaux, par M. Barthes, maire de Prémian, par l'ANACR, les autres Associations organisatrices et les Anciens Combattants d'Ollargues.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait une délégation de la ville de Gennevilliers dont Jean Grandel fut maire, de nombreux maires de la vallée de Jaux, des responsables du Souvenir français ainsi que quelques anciens du maquis Grandel.

L'un d'entre eux, Antoine Beille, qui fut en août 1943 avec ses camarades André Allègre et Henri Lauriol à l'origine de la création du maquis, déclara, s'adressant aux jeunes, « la Résistance est encore là, face aux falsifications de l'Histoire, face aux discriminations éhontées, elle continue, elle est de tous les jours, elle requiert un caractère de haute morale humaine qui sans cesse nous interpelle... »

DORDOGNE

Le congrès départemental de l'ANACR préparatoire au congrès de Limoges s'est tenu à Boulzac le 16 septembre dernier, avec plus de 130 participants et en présence de MM. Jacques Cabanel représentant le Président du Conseil Général, Jacques Cobac, vice-président du Conseil Général et maire de Trélissac, Patrick Bouhnomme, adjoint au maire de Boulzac représentant la municipalité, René Chouet président départemental de la FNDIRP et Paul Limouzi, représentant le Bureau National de l'ANACR.

Après l'ouverture par Roger Ranoux des travaux du congrès, présidés par Jean-Paul Bédoin, prirent aussi place à la tribune le colonel Maurice Auduy et Roland Thouron, tous deux coprésidents départementaux, Yves Bancon, secrétaire général.

Le rapport d'activité présenté par Yves Bancon fait apparaître en Dordogne comme ailleurs une baisse du nombre d'adhérents anciens résistants, disparus ou malades et ne pouvant se déplacer ; ce qui n'est pas sans conséquences quant au fonctionnement des comités locaux, notamment là où la relève n'a pas été préparée en confiant des responsabilités au sein de leurs directions aux Amis, s'il y en a.

L'activité des Amis au sein des comités est principalement axée sur le travail de mémoire dans lequel de bons résultats ont été obtenus ou sont en bonne voie de réalisation (Centre départemental de la Mémoire - chemins et sentiers de la mémoire...). A contrario, on a noté un certain retard dans le domaine organisationnel par rapport à 2005.

La discussion – sur le rapport moral et le rapport financier – a été riche d'enseignements, notamment en ce qui concerne la connaissance de la Résistance, en particulier en direction de la jeunesse, pas seulement estudiantine ; certains faisant remarquer que parmi les adultes de 30 à 60 ans beaucoup n'ont qu'une notion très vague de ce qu'avait été la Résistance. D'où la nécessité de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai. Fut également évoqué le droit à réparation pour les enfants de Résistants tués au combat. Le représentant départemental de l'UFAC apporta son entier soutien à notre revendication concernant le 27 mai.

En fin de séance, Roger Ranoux évoqua une correspondance avec un ancien officier de l'Armée rouge, Victor Aleexenko, ancien officier de l'Armée Rouge, fait prisonnier et incorporé de force dans l'armée nazie dont il déserta pour rejoindre la Résistance en Dordogne.

Après le dépôt d'une gerbe au Monument de la Mémoire, le traditionnel repas fraternel rassembla une centaine de convives.

LOT

L'ANACR du Lot a réuni son assemblée générale le jeudi 5 octobre 2006 en présence de Jean Thouvenin, vice-président national.

Le Président Michot, après avoir accueilli les participants et regretté que la maladie et le grand âge soient les causes de trop d'absences, a fait respecter une minute de silence à la mémoire des camarades disparus. Puis il annonça que lui-même, pour raisons de santé, ne pourrait plus continuer à assurer la présidence de l'Association.

Le secrétaire général Guy Flaujac a donné lecture du rapport moral, faisant l'historique de la législation qui depuis 1949 règle le statut des résistants et qui n'a permis que l'attribution que de 1455 CVR et de quelques centaines de Cartes du combattant au titre de l'art. 137. Il exprima son souhait de voir poursuivre les actions de mémoire de ce que fut la Résistance, son combat et ses valeurs en exprimant l'espoir qu'aux côtés des Résistants s'engagent en nombre plus important des « Amis » décidés à maintenir vivant l'idéal de la Résistance. Il fait part de ses craintes face aux éventuels projets de réorganisation régionale des O.D.A.C. Il évoqua également des problèmes locaux.

Le Trésorier général André Gaillard présenta ensuite le rapport financier préalablement soumis au vérificateur des comptes Baptiste Couperie, qui lui donna quitus de sa gestion.

Dans son intervention, Jean Thouvenin insista particulièrement sur l'importance de la transmission authentique – car des approximations voire falsifications existent – de la connaissance historique de la Résistance, le Congrès étant à cet égard un moment privilégié. Puis il souligna l'importance du congrès de Limoges, l'ANACR y ayant à décider de son avenir, lequel passe par les « Amis(e)s » de la Résistance.

HAUTS-DE-SEINE

L'assemblée générale de l'ANACR et des « Amis(e)s » s'est réunie à Clichy-sous-Bois début décembre 2006.

Cette assemblée a commencé par un moment de recueillement devant la stèle de « Jean Moulin » en présence de M. Gilles Catoire, Maire de Clichy et Conseiller Général des Hauts-de-Seine, de Jacques Varin, représentant les directions nationales de l'ANACR et de l'« Association Nationale des Amis(e)s », d'élus locaux, de représentants des Associations d'Anciens Combattants et des Comités locaux de l'ANACR du département.

Lors des débats, tous se sont félicités de l'instauration en 2006 d'une Journée Nationale non fériée le 18 juin commémorant l'Appel historique du Général de Gaulle, en demandant qu'une « Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai » date de la première réunion dans la clandestinité du C.N.R. présidée par Jean Moulin le 27 mai 1943.

L'Assemblée s'est aussi préoccupée de l'attribution sans attendre – compte tenu de leur âge – de l'attribution à tous ceux apportant la preuve de leur participation à la Résistance des Cartes du Combattant et de C. V. R., à tout le moins d'un diplôme spécifique de reconnaissance de la Nation.

Elle s'est félicitée des résultats du Congrès de Limoges fin octobre dernier, qui a regroupé lors de sa séance d'ouverture près de 800 participants – dont plus de 400 Amis – et qui a marqué pour l'A.N.A.C.R. un tournant historique par l'ouverture, aux côtés des Anciens Combattants de la Résistance, de ses rangs à tous ceux qui veulent que soit reconnu le rôle important et l'action de la Résistance dans la libération de la France, et qui s'inspirent de ses valeurs humanistes, c'est-à-dire aux générations qui ont suivi celles des Résistants.

AVEYRON

L'Assemblée générale de l'ANACR de l'Aveyron s'est tenue le 23 septembre dernier à Rodez en présence de Jean Thouvenin, vice-président national, et avec la participation de tous les Comités locaux. Le nouveau Directeur départemental de l'ONAC, venu rencontrer les congressistes, affirma sa volonté de travailler avec eux à l'œuvre civique de Mémoire. Le déroulement du congrès associa Amis(e)s et Résistant(e)s, parmi lesquels, à la tribune, Femand Grimal, le président départemental Roger Poux, Eliette Hervoin et les Amis Jean Rigal, Angelo Andreotti et Lucien Montamal.

Le rapport d'activité résuma les actes ayant permis, en lui conservant son unité sur la base des valeurs humanistes et civiques qu'elle entend perpétuer, à l'Association de surmonter les effets de la scission organisée par d'anciens dirigeants, et de reprendre en, la faisant évoluer, la publication du trimestriel « Résistance en Rouergue ».

Depuis fin mars 2006, des adhérents – dont des Résistants – accueillent à Aubin, près de Decazeville le public chaque samedi – ou, sur demande d'un groupe scolaire, à un autre moment – à la Maison Départementale de la Mémoire de la Résistance, de la Déportation et de la Citoyenneté. Au rez-de-chaussée sont présentés les maquis de l'Aveyron et des documents historiques nationaux de la période. L'étage expose le parcours d'un convoi de déportés – avec parmi eux des Aveyronnais – jusqu'à Auschwitz. Une animation audiovisuelle est prévue.

Concernant le Concours de la Résistance et de la Déportation, l'ANACR a fait des démarches et des propositions pour retrouver la place devant être la sienne dans l'organisation du jury du Concours. Elle regrette que tout ne soit pas encore satisfaisant après la tentative de mise à l'écart dont elle a été l'objet.

Jean Thouvenin dit sa conviction que les actions concrètes et les résolutions des membres de l'ANACR de l'Aveyron garantissent la mise en œuvre militante des orientations nationales, notamment dans le domaine de la mémoire. Ce qui passe par la défense et illustration du programme du C.N.R. Il insista ensuite sur l'importance du rôle des Amis dans la pérennisation de l'ANACR, ce dont le congrès de Limoges est appelé à débattre.

Avant l'allocution de M. Bayeux, Directeur de l'ODAC, est adoptée une motion appelant fermement la demande d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, la portée historique et toujours actuelle du Programme du CNR, l'importance que l'ANACR attache au rôle de la Maison d'Aubin. La matinée s'acheva devant la stèle de Cantaranne, lieu où tombèrent des Résistants aux portes de Rodez, à la veille de sa Libération.

ALPES-MARITIMES

Tenu à Grasse le 16 septembre dernier, le congrès départemental de l'ANACR fut ouvert par Pierre Thérion, président du comité de Grasse en présence de M. Rossio, représentant le maire de Grasse, du Lieutenant-colonel Franchi représentant le DMD, de Jean Thouvenin, vice-président national de l'ANACR, de Présidents d'Associations patriotiques (Souvenir français, ARAC, Ami(e)s de la Résistance, Association Azuréenne des Amis du Musée de la Résistance).

Président départemental, Roger Faure, après avoir fait observer une minute de silence en hommage aux camarades disparus depuis le dernier Congrès départemental, présenta le rapport moral et d'activité : « Les Résistants - rappelle-t-il - ont refusé l'asservissement par un envahisseur qui avait mis l'Europe à feu et à sang, ils refusèrent le régime pétainiste au service de l'occupant hitlérien, ils oeuvrèrent au rassemblement de toutes celles et ceux qui - quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses, leurs différences sociales - avaient choisi le combat de la liberté ».

Après avoir souligné l'importance historique du Rassemblement de la Résistance au sein du CNR le 27 mai 1943, Roger Faure poursuivit : « Avec notre ANACR, nous avons à lutter - et à convaincre de lutter avec nous les nouvelles générations - contre toutes formes de propagandes honteuses, de banalisation de la torture, de résurgence du racisme, de la xénophobie, du négationnisme, des ancien et néo fascismes ».

« Nous soutenons la ferme action de nos Comités locaux qui s'attachent à rassembler, dans le respect du pluralisme, tous ceux qui partagent les valeurs contenues dans le Programme du C.N.R. Nous demandons aux Ami(e)s, dans leur diversité, de prendre des des initiatives dans le domaine de la connaissance de la Résistance... »

Après le rapport de René Dissoubray, trésorier départemental, Solange Rodrigues, présidente départementale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR), précisa le rôle imparté aux « Ami(e)s » de pérenniser l'esprit de la Résistance - et tout en veillant à ne pas s'impliquer dans les débats électoraux - de rappeler que le programme du CNR reste d'actualité, sans lui faire dire plus que ce qu'il contient. Elle appela à poursuivre la bataille pour la Journée Nationale de la Résistance, à renforcer la participation des Ami(e)s à la vie de l'ANACR, sans pour autant remplacer les Résistants lorsque ceux-ci sont en mesure de poursuivre leur action. Concernant le Concours de la résistance, elle souligna que la participation est supérieure à la moyenne nationale, et la nécessité que des Ami(e)s accompagnent les Résistants qui vont encore dans les établissements scolaires.

Secrétaire départementale, Henriette Dubois se félicita du rapprochement dans l'action entre l'ANACR, les Ami(e)s et le Musée de la Résistance : ainsi la cérémonie « Jean Moulin » 2006 a été organisée en commun par l'ANACR et les Ami(e)s sous le patronage de l'Association des Amis du Musée, aux côtés d'autres associations. A signaler le partenariat de l'ANACR au Festival International du Film sur la Résistance. Elle rendit aussi compte du travail fourni pour le 27 Mai, proposant l'adoption d'une motion en ce sens, évoquant l'inauguration réalisée ou prévue de plusieurs places, carrefours, stèles ou rues Jean Moulin à Saint-Martin-du-Var, Roquebrune, Cap Martin, Vallauris, Villefranche-sur-mer.

Jean Thouvenin, qui était intervenu dans la discussion pour souligner l'importance des modifications statutaires - ouvrant les rangs de l'ANACR aux « Ami(e)s » - qui seront proposées au congrès de Limoges, exprima en conclusion des travaux son souhait de voir la mémoire sauvegardée, la connaissance de la Résistance approfondie dans le respect de la réalité historique, le révisionnisme et le négationnisme dénoncés sans concession.

Le Chant des Partisans et la Marseillaise clôturèrent le Congrès.

BOUCHES-DU-RHONE

Le Comité des Amis de la Résistance A.N.A.C.R. de Berre-l'Étang a présenté, en relation avec les enseignants du collège Fernand-Léger, l'exposition du Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Pour la première fois dans le département, cette exposition relate de façon très pédagogique l'embarquement de la jeunesse allemande par les nazis, jusqu'aux actes d'horreur de la deuxième Guerre mondiale.

Cette manifestation, organisée avec l'appui de la municipalité, a permis, du 29 novembre au 18 décembre, à des centaines d'élèves de plusieurs collèges et lycées du département de réfléchir sur le Devoir de mémoire et sur ce qui est l'une des plus sombres pages de l'histoire de l'humanité.

GARD

Le 1^{er} octobre dernier, plus de 200 personnes ont rendu hommage aux combats menés il y a 42 ans par la Résistance gardoise contre l'occupant en retraite, en déposant des gerbes à la stèle du Bouquet et à la Stèle Servas.

Particulièrement émouvante fut la cérémonie qui, en présence de nombreux élus se tint à l'ancien puits de mine de Celas, là où la soldatesque nazie précipita les corps des 29 martyrs qu'elle avait massacrés dans toute la région, corps qui ne furent découverts que quelques mois plus tard.

Évoquant la tragédie, Jacques Varin, secrétaire général adjoint de l'ANACR, appela à la vigilance contre la résurgence de l'idéologie des assassins nazis, condamna les déclarations de Le Pen sur la « douceur de l'Occupation en France » et insista sur la nécessité de la transmission de la mémoire qu'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, contribuerait puissamment à promouvoir.

Représentant le sous-préfet, Mme Marie Hélène Malbos rendit à son tour hommage « à tout ceux qui résistèrent ».

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

René CONCASTY (Val-de-Marne)

Né en 1923 à Paris, René Concasty refusa de répondre à la convocation au S.T.O. et rejoignit le département du Lot, lieu d'origine de sa famille et où il entra la Résistance au sein de l'A.S.-C.F.L.-Groupe Vény, intégrant le maquis de la région de Saint-Céré avec lequel il participa à la libération du Sud-Ouest et du Centre de notre pays. Trésorier départemental pendant plus de 30 ans de l'ANACR du Val-de-Marne, il est élu membre de la Commission Nationale de Contrôle Financier de l'ANACR en 1986, il le sera en 1996 au Conseil national et au Bureau National et le restera jusqu'en 2000, devenant alors membre honoraire du Bureau National tout en restant membre du Conseil National jusqu'à sa disparition. Il était titulaire de la Carte de C.V.R.

René CROZET (Hauts-de-Seine)

Né en 1923 dans la faille d'un cheminot et d'une couturière, René Crozet entre dans la résistance active (distribution de tracts, affichettes), en février 1941 et est en contact avec la Jeunesse communiste clandestine. Arrêté sur dénonciation en mars 1942 puis libéré faute de preuves tangibles, il part à Artonne, puis en juillet 1943 dans la Creuse avant de rejoindre le Gard. Informé que la Gestapo est à ses trousses, il rejoint Clermont via Nîmes. Entré au maquis FTP du moulin de Vergehes, il est blessé dans une embuscade tendue par l'ennemi, emmené à l'hôpital d'Ivoire avant d'être transféré au quartier Sainte-Pélagie, infirmerie carcérale de l'hôpital de Clermont, d'où il s'évadera le 24 juillet 1944 ayant appris sa condamnation à mort par les Allemands. Après quelques jours de repos, il rejoignit Besse, puis fut nommé officier du 1^{er} Bureau par le Commandant Lenoir (« Bac »).

Jacques BOULOU (Ille-et-Vilaine)

Sergent FFI matricule 10357, Jacques Boulou, disparu à 84 ans, avait, au moment du débarquement allié de Normandie, participé au recrutement et à l'organisation du groupe FTPF de Melé, en Ille-et-Vilaine, assurant la liaison des groupes de Saint-James et de Louville-du-Désert, participant au parachutage de Vieux-Vy-s/Couesnon, et, sous les ordres du Commandant FFI de la région de Louvigné, à l'attaque de voitures allemandes et à la capture de 10 Allemands ainsi qu'à celle de miliciens et collaborateurs. Pour son activité résistante, il fut cité à l'ordre du régiment, avec attribution de la Croix de Guerre étoile de bronze.

Peter GINGOLD (Allemagne/France)

Décédé le 29 octobre 2006 à Francfort-sur-le-Main, Peter GINGOLD était né en 1916 dans la famille d'un tailleur. Après avoir fréquenté l'école primaire juive, il commença en 1930 un apprentissage commercial. Adhèrent de la jeunesse syndicale (ZDA) et depuis 1931 de la Jeunesse communiste (KJVD), il entra en 1933 dans la résistance illégale antinazie. Arrêté en juin 1933 par une rafle de SA, il recruta, après plusieurs mois de prison, l'ordre de quitter l'Allemagne et émigra à l'automne en France où l'avaient précédé ses parents, frères et sœurs. Travaillant à Paris pour la presse antifasciste germanophone tel le quotidien Parizer Tageblatt, contribuant avec d'autres jeunes émigrés antinazis à fonder en juin 1936 la « Jeunesse allemande libre » (FDJ), il adhéra en 1937 au Parti communiste d'Allemagne (KPD). Un temps interrompu avec son épouse Ette, comme apatrides d'origine allemande, il revient en octobre 1940 dans Paris occupée et est actif dans la résistance antifasciste allemande. Recherché par la Gestapo, il doit quitter Paris en avril 1941 pour Dijon. Actif dans le « Travail Allemand » (TA) en direction de la Wehrmacht, avec des missions de renseignement, de propagande et de contact avec les soldats antifascistes. Arrêté par la Gestapo en février 1943, il est, après plusieurs semaines de tortures, transféré à Paris. Réussissant à s'évader et rejoignant à nouveau la Résistance, il participe en août 1944 à la libération de Paris, obtenant la capitulation d'unités nazies. Mandaté par le « Comité Allemagne libre », l'accompagne le 1^{er} régiment de Paris en Lorraine. Après un court intermède par erreur, il est envoyé en avril 1945 en Italie du nord aux côtés des partisans antifascistes italiens. Il était l'un des animateurs de l'Association des Antifascistes Allemands dans la Résistance française (DRAFF) et de l'Association des Victimes du Nazisme (AVN) et fut aussi longtemps membre de l'ANACR.

VAR

Du 11 Novembre au 23 Novembre 2006, les Comités ANACR d'Aups et de Fréjus ont présenté au Musée Simon-Ségol d'Aups une exposition de plus de 500 photos en 47 panneaux consacrés à l'ensemble de la période 1929-1945, en insistant plus particulièrement sur la Résistance dans le Var.

Lors de l'inauguration, qui a eu lieu le 11 novembre, en présence de M. Rolandi, Conseiller général, Maire d'Aups, et de ses adjoints, plus de 100 personnes se sont réunies autour des organisateurs, responsables des deux Comités : notamment MM Amic, vice-président, Todesco, Tomas, Dauphin et Auzende pour le Comité d'Aups, M. Bresson pour le Comité de Fréjus-Saint-Raphaël.

L'exposition, qui est restée en place 18 jours, a connu un franc succès qui ne s'est pas démenti jour après jour. Ce dont témoigne le Livre d'Or mis à disposition.

Les deux Comités sont convenus de poursuivre en 2007 leur effort de transmission de la mémoire, en premier lieu en direction des lycéens et collégiens.

TARN-ET-GARONNE

Répondant ainsi au vœu du Comité départemental de l'ANACR, le Préfet du Tarn-et-Garonne, M. Alain Rigolet, a inauguré le 27 octobre dernier à la Préfecture une salle « Louis-Dupleix », en hommage au Préfet résistant, originaire du département et qui est mort en déportation.

Alors préfet de l'Aveyron, Louis Dupleix fut en effet arrêté à Rodez le 14 mai 1944, puis déporté à Neuengamme par le convoi 247 du 15 juillet 1944.

Comme des milliers d'autres déportés évacués de plusieurs camps face à l'avance des Alliés anglo-américains et soviétiques, il fut interné sur l'un des bateaux ancrés dans la baie de Lübeck, en l'occurrence le cargo « Thielbeck ».

Or, le 3 mai 1945, l'aviation alliée bombarde le port de Lübeck, l'un des plus importants restés à cette date sous le contrôle du gouvernement du Reich, coulant plusieurs bateaux bordés de prisonniers et déportés et faisant parmi eux des milliers de victimes, dont 2800 sur le Thielbeck.

Louis Dupleix fut l'une d'entre elles.

Pierre QUINTARD, Pierre CHARLES (Vienne)

Président-délégué du Comité ANACR de la Vienne, Pierre Quintard, qui fut à l'âge de 15 ans un des plus jeunes Résistants de la Vienne et nommé à 18 ans à la tête d'un groupe FTP, est décédé des suites d'une longue maladie. Titulaire de nombreuses décorations il avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 2001.

Pierre Charles, résistant depuis son plus jeune âge, coprésident départemental de l'ANACR, disparu en mars dernier, était titulaire de nombreuses décorations et avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 2003.

L'ANACR de la Vienne a aussi été éplorée en 2006 par la disparition de André POUZET, fait Chevalier de la légion d'Honneur en 2006, de Pierre HERNANDEZ, de Camille THIMONNIER.

Yves LE GOFF, Léon MORU, (Morbihan)

Né en 1918, Yves Le Goff était membre de l'ANACR, ainsi que de l'Amicale des Anciens du 2^{ème} bat. F.T.P. du Morbihan, devenu le 11^{ème} bat. F.F.I. Incorporé au 344^{ème} R.I. il avait combattu vaillamment en juin 1940 et avait été décoré de la Croix de Guerre. Rejoignant fin 1943 les FTP dans un groupement qui allait devenir la 2^{ème} Cie du 2^{ème} bat. Comme chef de section, il participa au parachutage de Ty Glas en Plouray, à des embuscades et attaques d'ennemis aux environs de Rostrenen, aux combats à la Pie et environs des 13 et 29 juillet 1944, à la libération de Rostrenen le 3 août et à celle de Lézardrieux les 14 et 15 août 1944.

Léon Moru, né en 1922, orphelin très jeune, avait rejoint Lorient muni d'un CAP de serrurier. Réfractaire à la convocation au S.T.O., il se réfugia à Gourin et devint mineur de fond aux Ardoussières de Gourin. Ayant rejoint la Résistance, il put la fournir en explosifs récupérés au fond de la mine. Entré à la Libération à l'Arsenal de Lorient, syndicaliste, il occupa d'importantes responsabilités dans le monde social.

L'ANACR du Morbihan a aussi été endeuillée par la disparition de Jean ROBERT, entré dans la Résistance à l'âge de 18, qui participa à la libération de Lorient et combattit sur le front de la Vaine, ainsi que par celle de Simone PERESSE, vice-présidente de l'Association Nationale des Amputés de France.

Lucien DUCOURET, Roger DELANIER (Haute-Vienne)

Disparu à 86 ans, Lucien Ducouret avait, comme beaucoup de jeunes de son âge intégrer les Chantiers de Jeunesse. Refusant le départ au S.T.O., il devint réfractaire et entra en Résistance au sein d'une compagnie FTP. En août 1944, il participa à l'embuscade de Puy-Courty, qui bloqua deux jours durant à la Jonchère un long convoi de 95 véhicules armés et pleins de miliciens en retraite avec femmes et enfants. Ce convoi ne put être délogé que par des renforts allemands et, poursuivant sa route vers Guéret, il mit 8 jours pour parcourir 90 km...

Roger Delanier, longtemps président du comité cantonal ANACR d'Amazac, avait combattu au sein de la 2404^{ème} Cie FTP, il était titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de Bronze. L'ANACR de Haute-Vienne déplore aussi la disparition d'Adrien MOUINIER, qui combattit dans les rangs de la 2408^{ème} Cie FTP, de Jean-Augustin DELORS, de Camille LEYRAUD.

Roger-Henri PELATAN (Lot-et-Garonne)

Né en 1923, Roger Henri Pelatan, susceptible d'être appelé au S.T.O., rejoignit à l'âge de 20 ans le maquis dans un groupe de réfractaires en Dordogne dans le secteur de Villefrance-du-Périgord, où des accrochages avec l'ennemi se soldèrent par la perte de trois camarades. Disparu le 15 novembre 2006, il était des Croix du Combattant, de C.V.R., de la médaille de porte-drapeau.

Fortuno JOACHIM (Gironde)

Né en 1925, Fortuno Joachim (« Roger ») rejoint à 17 ans les rangs de la Résistance active lorsque les troupes nazies envahissent la zone non occupée, en novembre 1942. Il participa à des actions dans la région de Garde, près de Bagneres-de-Bigorre. Revenu en Gironde, il adhéra à l'ANACR de Mègnac et en devint le porte-drapeau. En 2002, il avait reçu la médaille et le diplôme de Porte-drapeau.

LE PRESIDENT CHIRAC HONORE LES «JUSTES»

En 1953, l'Etat d'Israël décida d'honorer du titre de « Juste » les citoyens des pays occupés par les nazis qui ont en toute connaissance de cause sauvé des Justes. La décision était un peu tardive, son application fut lente, en raison du travail de recherche ; de nombreux Justes sont disparus sans être reconnus. Certains considèrent qu'ils avaient tout simplement agi de façon humaine et refusèrent toute distinction. Cependant, le 18 janvier de cette année 2007, le Président Chirac honora les Justes de France en une grande cérémonie organisée au Panthéon et où il prononça une allocution qui met au point de façon officielle l'attitude du Peuple français sous l'Occupation.

Le Président dénonça d'entrée l'idéologie raciste de l'occupant, « fondée sur cette croyance criminelle et folle selon laquelle certains hommes seraient par nature « supérieurs » à d'autres. » Sans oublier d'autres collectivités, notamment les Tziganes, le Président constate que la Shoah aboutit à « la quasi disparition des Juifs d'Europe ».

Rappelant des noms illustres : le Capitaine Dreyfus et le Président Léon Blum, il déclare : « Le pouvoir de Vichy se déshonore, édictant de sa propre initiative, dès le 3 octobre 1940, le sinistre Statut des Juifs, qui les exclut de presque toutes les fonctions. Les Juifs de France sont d'autant plus stupéfaits de cet antisémitisme d'Etat que leur pays est celui qui le premier en Europe, dès 1791, leur a accordé les droits des citoyens. Ils aiment leur pays avec passion. Ils se sont battus pour lui, comme Marc Bloch et tant d'autres, en 1914 ou en 1939 », et de relever que la République cède la place « à Pétain et à Laval ». Voilà 65 ans, en France, il y a la honte du premier conseil de déportation, le 27 mars 1942. Il y a l'ordonnance allemande du 7 juin et l'ignominie de l'étoile jaune. Il y a le crime irréparable du Vel d'Hiv, les 16 et 17 juillet. Il y a, du 26 au 28 août, la rafle de milliers de Juifs étrangers en zone libre...

Dès le 11 novembre 1940, de Gaulle écrit de Libreville au Congrès juif mondial que le statut des Juifs n'aura aucune validité dans la France libre. Il fustige la violation, par Vichy, « des principes de liberté et de justice égale, sur lesquels la République française était fondée ». Puis, dans le pire effondrement de notre histoire, alors même que la Wehrmacht semble encore invincible, des Français et des Françaises en très grand nombre vont montrer que les valeurs de l'humanité sont enracinées dans leurs âmes... Dans les profondeurs du pays, une lueur d'espoir se fait jour. Elle est fragile, vacillante. Mais elle existe ». Et de citer quelques exemples de solidarité salvatrice le Pasteur Trocmé et celui d'un village : le Chambon-sur-Lignon. « Il y en a tant et tant d'autres, dans toutes les classes sociales, dans toutes les professions, de toutes les convictions. Des milliers de Fran-

çaises et de Français, qui sans s'interroger, font le choix du bien. Quel courage, quelle grandeur d'âme il leur a fallu ! Tous connaissent les risques encourus : l'irruption brutale de la Gestapo. L'interrogatoire. La torture. Parfois même, la déportation et la mort...

« Je les salue tous, avec un infini respect. En France, grâce à cette solidarité agissante, selon le beau mot de Serge Klarsfeld, les Justes ont contribué à protéger les trois quarts de la population juive d'avant-guerre de la déportation, c'est-à-dire d'une mort presque certaine : sur plus de 75 000 déportés, seuls revinrent quelque 2 500 survivants... La majorité des Juifs assassinés ont été livrés aux Allemands par Vichy et par les collaborateurs. Mais la plupart des Juifs sauvés le furent par des Français.

« Toutes et tous, ils ont eu, vous avez eu le courage de voir et de comprendre la détresse avec les yeux du cœur. Ce courage anime Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, qui a été pour beaucoup dans la prise de conscience des catholiques de France. Infirme, reclus dans son palais épiscopal, il sait pourtant rendre concrets, dans son admirable lettre pastorale, les souffrances injustifiables endurées par des êtres coupables du seul crime d'être nés. Ce courage de voir et de comprendre avec les yeux du cœur, on le trouve partout...

« Vous, Justes de France, vous avez transmis à la nation un message essentiel, pour aujourd'hui et pour demain : le refus de l'indifférence, de l'aveuglement. L'affirmation dans les faits que les valeurs ne sont pas des principes désincarnés, mais qu'elles s'imposent quand une situation concrète se présente et que l'on sait ouvrir les yeux.

« Plus que jamais, nous devons écouter votre message : le combat pour la tolérance et la fraternité, contre l'antisémitisme, les discriminations, le racisme, tous les racismes, est un combat toujours recommencé. Si l'antisémitisme s'est déchaîné dans les années 1930-1940, c'est faute d'avoir été condamné avec la fermeté nécessaire à cette époque. C'est parce qu'il a été en quelque sorte toléré comme une opinion parmi d'autres. Telle est la leçon de ces années noires : si l'on transige avec l'extrémisme, il faut bien le mesurer, on lui offre un terrain pour prospérer, et tôt ou tard on en paye le prix. Face à l'extrémisme, il n'y a qu'une attitude : le refus, l'intransigeance. Et c'est aussi sans merci qu'il faut lutter contre le négationnisme, crime contre la vérité, perversion absolue de l'âme et de l'esprit, forme la plus ignoble, la plus abjecte de l'antisémitisme ».

« Grâce à vous, grâce à d'autres héros à travers les siècles, nous pouvons regarder la France au fond des yeux, et notre histoire en face : parfois, on y voit des moments profondément obscurs. Mais on

y voit aussi et surtout le meilleur et le plus glorieux. Notre histoire, il faut la prendre comme un bloc. Elle est notre héritage, elle est notre identité. C'est à partir d'elle, et en traçant de nouveaux chemins, que nous pouvons nous engager tête haute dans les voies de l'avenir. Oui, nous pouvons être fiers de notre histoire ! Oui, nous pouvons être fiers d'être Français !

« Ce que nous enseignent aussi l'effondrement de la République en juin 1940, l'illusion tragique du recours à Pétain et le déshonneur de Vichy, c'est à quel point une nation est fragile... Une nation, c'est une communauté de femmes et d'hommes solidaires, liés par des valeurs et un destin communs. Chacun est dépositaire d'une parcelle de la communauté nationale, et celle-ci n'existe que si chacun s'en sent profondément responsable. A un moment où montent l'individualisme et la tentation des antagonismes, ce que nous devons voir, dans le miroir que nous tend le visage de chaque être humain, ce n'est pas sa différence, mais c'est ce qu'il y a d'universel en lui. A ceux qui s'interrogent sur ce que c'est d'être Français, à ceux qui s'interrogent sur ce que sont les valeurs universelles de la France, vous, les Justes, avez apporté la plus magnifique des réponses, au moment le plus noir de notre histoire.

« Et au nom de la France, au nom de la nation tout entière, je m'incline aujourd'hui devant vous avec respect et reconnaissance ». Après quoi le Président et Madame Veil se rendirent dans la crypte où se trouve la plaque qui rappellera à tout jamais la mémoire des Justes et le sauvetage des trois quarts des Juifs de France par d'autres Français. C'est pour notre plus grande émotion, la crypte dans laquelle se trouvent, surmontée de la plaque que nous connaissons bien, les cendres de Jean Moulin, fondateur et premier Président du Conseil National de la Résistance.

LE MARTYRE DES GITANS

Dans son discours du Panthéon, que nous évoquons ci-dessus, le Président Chirac exposa le martyre subi par tant de Juifs et se félicita que la population en ait sauvé une forte majorité. Mais, à bon droit, il mentionna aussi le martyre des Tziganes. Beaucoup moins nombreux, ils sont moins souvent évoqués. Nous avons un certain nombre de fois tenu à le faire. Citons aujourd'hui un exemple du comportement des nazis à l'égard de ces « asociaux ». C'est Jacques Delarue, membre du Comité d'Honneur National de l'A.N.A.C.R., qui reporte dans son livre « Trafics et Crimes sous l'Occupation » (Fayard), une journée d'horreur dans la région de Valence-d'Agen le 23 juin 1944.

Ce jour-là, environ 200 SS du Génie et une unité des Pontonniers partirent de cette commune en camions guidés par des miliciens (hélas « français »). Nul ne sait pourquoi, à l'entrée du village de Saint-Sixte, vers 5 h du matin, les SS descendirent et marchèrent en file indienne sur les deux côtés de la route. Bientôt, ils virent deux roulottes de « Bohémiens » dans lesquelles dormaient 3 familles : 5 hommes, 6 femmes et 6 enfants. Les occupants jetés sur la route, les SS trouvèrent une pauvre baraque de tir forain à air comprimé. En quelques minutes, les 17, poussés dans un pré, furent massacrés avec les armes qui, elles, n'étaient pas précisément des jouets. Les cadavres des enfants furent mutilés, de l'ainé âgé de 14 ans à une petite Henriette née à Agen... 19 jours plus tôt ! Massacrée aussi la plus âgée des femmes, qui avait 75 ans ! Une autre fut pratiquement coupée en deux par les balles. Le miracle – si l'on peut dire – fut que deux hommes et une femme, fusillés en premier, avaient été protégés par les corps de leurs parents tombés sur eux.

L'après-midi, une série de pendoisons et un grand pillage suivirent une bombance qu'un officier conclut en s'adressant à un prêtre arrêté par hasard : « Tu as vu, salaud, nous avons aussi la liste de ta commune. Nous en ferons autant chez toi !

Jacques Delarue dénonce à bon droit : « le sadisme véritablement pathologique des noirs héros du « Grand Reich ». Mais il ajoute aussi « Sans l'aide de Français passés dans les rangs de l'ennemi, il est certain que la répression aurait été infiniment moins active ». Et de citer les communes voisines de Journiac et du Bugue, où un seul traître fit massacrer 13 résistants.

LES CHEMINOTS ET LA RESISTANCE

Lors du congrès de Limoges de l'ANACR, la Commission d'Orientation Générale évoqua la récente condamnation de la SNCF pour le transport des déportés vers les camps et l'attribution de réparations à certains membres de leurs familles. Elle décida de ne pas présenter une résolution supplémentaire sur ce sujet mais chargea son président (C. Fournier-Bocquet) d'intervenir en séance plénière pour préciser :

- que l'A.N.A.C.R., comme la F.N.D.I.R.P., est complètement étrangère à la démarche survenant plus de 62 ans après les faits, ce délai ne rendant pas évident le mobile,
- qu'elle approuve l'appel formulé par la S.N.C.F.

- et que, pouvant mieux que quiconque en témoigner, elle tient à souligner la part active que les cheminots prirent à la lutte contre les nazis et leurs complices, lutte qui valut à la corporation Légion d'Honneur et Croix de Guerre avec palme.

Il en fut ainsi fait, sous les applaudissements unanimes.

ENCORE HEIDEGGER... !

Le critique Roger-Pol Droit a récemment fait cette incroyable constatation : « L'œuvre de Heidegger suscite, dans la patrie de Jean Moulin et de Gaulle, plus de déférence et de respect qu'elle n'en rencontre dans ce qui fut un temps la patrie de Goebbels ».

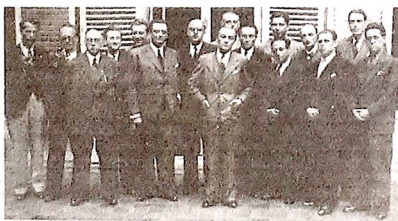
C'est pourtant vrai ! Ainsi, un groupe de philosophes qui considèrent que l'appartenance d'Heidegger au parti nazi, jusqu'au dernier jour du règne de celui-ci, n'a eu aucune influence sur le contenu de ses thèses philosophiques lance de nouveau une violente attaque contre le livre d'Emmanuel Faye : « Heidegger, l'introduction du nazisme dans la philosophie ». (Ouvrage que l'on trouve aujourd'hui en livre de poche).

L'engagement politique du philosophe qui fait baver d'admiration certains de ses disciples français laisse rêveur (le mot est d'ailleurs bien doux !) En effet, dès la fin de la guerre, les autorités alliées, (les 4 constituant le Conseil de Contrôle qui siégeait à Berlin) avaient « interdit de façon définitive » toute participation de Heidegger à l'enseignement public. Il y a longtemps que le célèbre Lukacs l'avait nommé « le S.A. de la pensée », que son collègue Adorno jugeait sans appel sa doctrine totalement fasciste, et que par exemple Pierre Bourdieu, qui nous a quittés voici peu, confirma cette appréciation, comme a raison de le rappeler le critique Roger-Pol Droit. Et de citer encore le marxiste Henri Lefebvre et le catholique Gabriel Marcel. Roger-Pol Droit écrit encore : « Heidegger professe que seuls le grec et l'allemand sont des langues philosophiques, invente à tour de bras des étymologies farfelues, multiplie les contorsions verbales, fabrique une gnose poético-écologico-religieuse catastrophiste et incantatoire, désertifie l'histoire de la pensée... ».

Comme il le dit : « Ces aberrations bien connues n'intéressent pas grand monde entre Berkeley et Pékin. Comment se fait-il qu'elles aient retenu l'attention au pays de Descartes... ? »

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)

Par 10, l'unité : 25 € L'unité : 28 € x =
..... : 25 € x =
Total : €

Franco de port
Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 11 €
Etranger 13 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60